



[Site internet www.vaire-sous-corbie.fr](http://www.vaire-sous-corbie.fr)

SEPTEMBRE 2024



Le mot du Maire

*Déjà deux mois que la rentrée des classes a eu lieu, maintenant l'automne, les premières flambées et les jours qui raccourcissent...
Que le temps passe vite.*

Durant la période estivale, les associations locales ont pu réaliser, avec succès leurs différentes animations, merci aux bénévoles.

Comme prévu, les travaux de démolition des habitations vétustes de loisir dans le marais ont commencé début septembre. Ces derniers étant entièrement financés par la Communauté de Communes du Val de Somme, la commune prenant en charge la remise à l'état naturel de ces parcelles. Cette opération a alerté les services de la préfecture ce qui nous a valu la visite de M. le Préfet qui désirait profiter de l'occasion pour constater l'ampleur de la cabanisation dans notre département et les opérations entreprises par certaines communautés. Cette dernière a suscité bons nombres de commentaires aussi bien dans la presse écrite que sur les réseaux sociaux. Je reste prudent et serein quand certains nous accusent de laxisme et responsables de la situation actuelle.

Bien sur que ces constructions sont illégales puisque construites en zone inondable et sans déclaration d'urbanisme. Ce qui était toléré il y a 40 ans, l'est moins aujourd'hui.

En temps que maire j'ai toujours essayé d'arrondir les angles et de faciliter l'intégration, n'oublions pas qu'au regard de la loi, le Maire est responsable. Les catastrophes n'arrivent pas que chez les autres, nous le constatons chaque jour.

Ces habitations font partie de notre patrimoine, leur résorption définitive n'est pas à l'ordre du jour. Combien de jeunes se sont rencontrés au cours de ces vacances d'été ?

C'était l'bon temps ! Bon nombre d'entre nous s'en souviennent encore.